



**ENQUÊTE ET AUDIENCES PUBLIQUES**  
**PROJET D'EXPLOITATION DU GISEMENT DE NICKEL DUMONT À LAUNAY**  
**Lettre de transmission à la Commission**

14 mai 2014

---

**Réponse à une question de la Commission**

**Requise par la Commission lors de la séance du 14 mai 2014, 13h30-17h00**

M. le président,

Veillez trouver en pièce jointe une vue aérienne (2012) indicative du secteur abritant l'Hudsonie tomenteuse et la Polygonelle articulée. Lors des inventaires de terrain réalisés par la firme WSP, les techniciens en charge de la description du milieu floristique ont noté que la Polygonelle articulée se retrouvait le long de la route du 6<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> rang et que l'Hudsonie tomenteuse était présente sur des dunes sableuses plus à l'est. Si la Commission souhaitait de l'information plus précise, il serait impératif de se référer à une carte détaillée du secteur déboisé, à requérir auprès de la MRC.

Veillez noter que les sept autres exemplaires des documents déposés vous seront acheminés ultérieurement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yanick Plourde', written over a horizontal line.

Yanick Plourde

Responsable de l'étude d'impact, WSP

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alger St-Jean', written over a horizontal line.

Alger St-Jean

Vice-président Exploration

Vue aérienne indicative - Hudsonie tomenteuse et Polygonelle articulée



Référence pour la délimitation de la zone où la présence d'Hudsonie tomenteuse et de Polygonelle articulée a été relevé : Carte 6-8, Étude d'impact, rapport principal - Volume 1, novembre 2012 (PR3.1)

Référence pour l'image aérienne : Bing Map © 2012 DigitalGlobe Image courtesy of USGS Earthstar Geographics SIO © 2014 Microsoft Corporation